



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 49 – Semaine du 5 au 9 décembre 2022

En bref

Tunisie :

- L'inflation atteint 9,8% au mois de novembre en Tunisie
- Les transferts des tunisiens résidant à l'étranger atteindront 2,1 Mds USD en 2022
- Mise en place du système de soin numérique « Amen »
- Un nouveau contrat de subvention FAST pour le lancement d'un programme d'accompagnement du secteur automobile
- Actia Tunisie lance un nouveau projet d'extension pour son site implanté dans la zone industrielle de Chostrana
- Célébration des 30 ans d'activité de l'AFD en Tunisie
- Augmentation de 85% des recettes touristiques sur les 11 premiers mois de l'année
- Nouvel avion réceptionné par Tunisair
- Maintien de la dégradation de l'indice de connectivité des transports maritimes réguliers de la Tunisie

LE CHIFFRE À RETENIR

9,8%

Le taux d'inflation en Tunisie au mois de novembre 2022

Libye :

- La Banque centrale libyenne publie les revenus et dépenses de l'Etat entre janvier et novembre 2022
- La Libye lève l'état de force majeure sur l'exploration pétrolière et gazière
- Clôture du programme « EU4PSL » pour le développement du secteur privé mis en œuvre par expertise France à Tripoli le 7 décembre 2022



Tunisie

- **L'inflation atteint 9,8% au mois de novembre en Tunisie**

L'inflation atteint 9,8% en novembre après avoir été de 9,2% en octobre. Dans un communiqué, l'INS explique cette tendance haussière par **l'accélération de la hausse des prix des produits alimentaires qui a atteint 15,1% en un an.** La hausse des prix de l'alimentation en novembre est tirée par les prix des légumes (+32,4%), des huiles alimentaires (+20,4%), des viandes ovines (+24,3%) et des œufs (+43,4%). **Les prix des produits manufacturés ont également connu une augmentation de 9,8%** en raison de la hausse des prix des matériaux de construction de 10 %, des produits de l'habillement de 9,5% et des produits d'entretien courant du foyer de 9,4%. Enfin, **les produits à prix libres ont connu une hausse de 11% contre 6,2% pour les produits à prix administrés.**

- **Les transferts des tunisiens résidant à l'étranger atteindront 2,1 Mds USD en 2022**

La Banque mondiale a publié une note d'information sur les migrations et le développement dans laquelle elle conclut que la somme totale des transferts vers les pays à moyen et faible revenu, augmentera de 5% en 2022 pour atteindre 626 Mds USD. Selon la banque, **le montant des transferts des Tunisiens résidant à l'étranger vers la Tunisie atteindront 2,1 Mds USD en 2022, une somme représentant 4,5% du PIB tunisien.** La Banque mondiale présente les réseaux téléphoniques comme le moyen le moins coûteux pour réaliser un transfert d'argent, toutefois le recours aux moyens numériques représentait moins de 1% du total des transferts réalisés.

- **Mise en place du système de soin numérique « Amen »**

Le 1^{er} décembre 2022, le décret relatif à la mise en place et à l'organisation du système de soins numériques « Amen » est paru dans le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT).

Le système électronique « Amen », géré par le ministère des Affaires Sociales, permet aux personnes bénéficiant du programme Amen Social créé en 2019 d'accéder plus facilement aux soins, médicaments, hospitalisation et tous les services médicaux et paramédicaux dans les structures publiques de santé, ainsi qu'aux services de réadaptation assurés par lesdites structures. Le Système « Amen » permet aux catégories pauvres de bénéficier gratuitement de tous ces services de santé et aux catégories à revenu limité de bénéficier de tarifs réduits.

- **Un nouveau contrat de subvention FAST pour le lancement d'un programme d'accompagnement du secteur automobile**

Le 5 décembre 2022, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et la Tunisian Automotive Association (TAA), un réseau de plus de 80 acteurs tunisiens de l'industrie des composants automobiles, ont signé une convention de subvention pour la mise en place du programme Open S-Drive (l'autoroute des start-up) qui offre un accompagnement aux entreprises du secteur automobile dans le cadre du 3^{ème} appel à projets FAST (Femmes et Accélération pour les Start-up et TPE). Le projet FAST vise à renforcer la structuration de l'écosystème entrepreneurial en Tunisie. Il est financé par l'Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre avec l'assistance technique d'Expertise France. Ce nouveau programme dédié au secteur automobile doit être mise en place en partenariat avec Novation City, le pôle de compétitivité de Sousse spécialisé dans le secteur mécatronique.

- **Actia Tunisie lance un nouveau projet d'extension pour son site implanté dans la zone industrielle de Chotrana**

Le 7 décembre 2022, la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie, Mme Neila Gongi, a effectué une visite de terrain du complexe d'Actia Tunisie implanté au sein de la zone industrielle de Chotrana située dans le gouvernorat de l'Ariana. Cette visite a été effectuée en présence de l'ambassadeur de France, M. André Parant, du président-directeur général du complexe tunisien d'Actia, M. Jean-Louis Pech, du directeur général d'Actia Africa et d'Actia Engineering Services, M. Walid Rouis, et des directeurs généraux des filiales du groupe français dans le monde.

Leader mondial dans le secteur des logiciels embarqués à destination des véhicules lourds, employant actuellement plus de 1 650 personnes en Tunisie dont 800 ingénieurs et cadres, le groupe français Actia prévoit d'investir 8 M EUR pour un projet d'extension destiné à la fabrication des composants automobiles. Ce projet doit permettre la création de 150 nouveaux emplois.

- **Célébration des 30 ans d'activité de l'AFD en Tunisie**

Collaborant avec la Tunisie depuis 1992, l'Agence Française de Développement (AFD), qui a fêté ses 81 ans la semaine dernière, a contribué au financement de 200 projets représentant 4 Mds EUR d'engagements depuis 30 ans (dont 1 Md EUR sur les six dernières années) ainsi qu'à la transition économique, sociale et écologique tunisienne. Le 7 décembre 2022, une journée d'activités intitulée « 30 ans d'actions en faveur de la jeunesse et de l'entrepreneuriat en Tunisie » a été dédiée aux jeunes étudiants et entrepreneurs dans les locaux de l'INSAT (Institut National des Sciences Appliquées et de Technologie) en présence du Groupe AFD (AFD, Proparco, Expertise France et Digital Africa).

A cet événement étaient présents le ministre de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, M. Nasreddine Nsibi, le ministre de l'Enseignement

Supérieur et de la Recherche Scientifique, M. Moncef Boukthir, l'ambassadeur de France en Tunisie, M. André Parant, le directeur Afrique de l'AFD, M. Christian Yoka, la Directrice du Réseau et membre du Comité Exécutif de Proparco, Mme Myriam Brigui, le Directeur de l'AFD en Tunisie, M. Yazid Safir et le directeur de l'INSAT, M. Samir Hamza. Cet événement a également rassemblé plusieurs acteurs universitaires, financiers, économiques et sociaux, des partenaires techniques et des experts français et tunisiens, à l'instar du Lab'ess, un incubateur à impact social et environnemental tunisien, dans le cadre de nombreux workshops et formations.

Cette journée a finalement été l'occasion de mettre à l'honneur l'engagement de l'AFD en faveur du développement durable à travers un concours d'idées entrepreneuriales et innovantes répondant aux défis du développement durable auxquels les générations futures sont confrontées.

- **Augmentation de 85% des recettes touristiques sur les 11 premiers mois de l'année**

Selon la Banque Centrale de Tunisie **le montant des recettes touristiques cumulées est passé de 2,1 Md TND (soit 621 M EUR) au cours des onze premiers mois de l'année 2021 à 3,89 Md TND à la fin du mois de novembre 2022 (soit 1,15 Md EUR)**. Cela représente une augmentation de 85%. Le nombre de touristes visitant la Tunisie a augmenté de 155,3% entre les dix premiers mois de l'année 2021 (262 448) et les dix premiers mois de l'année 2022 (670 111) mais reste encore inférieur de 12,5% au nombre de touristes sur les 10 premiers mois de 2019. Dans sa programmation hivernale qui a débuté le 30 octobre, Air France annonce un total de 25 vols hebdomadaires vers la Tunisie à partir des aéroports d'Orly et de Charles de Gaulle.

- **Nouvel avion réceptionné par Tunisair**

Le 3 décembre 2022, Tunisair a réceptionné un nouvel avion de type A320neo dans le cadre d'un contrat « sale and leaseback ». Cette quatrième livraison

s'inscrit dans le cadre d'un programme d'acquisition visant à renforcer et à renouveler la flotte de la compagnie nationale.

- **Maintien de la dégradation de l'indice de connectivité des transports maritimes réguliers de la Tunisie**

Parue le 29 novembre 2022, l'Etude sur les Transports Maritimes 2022 de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) prévoit que la croissance du commerce maritime mondial restera modérée cette année à 1,4% et atteindre un taux annuel moyen de 2,1% sur la période 2023-2027, inférieur à la moyenne des trois décennies précédentes de 3,3%.

Les données de la CNUCED indiquent que **l'indice de connectivité des transports maritimes réguliers de la Tunisie continue de se dégrader depuis de plus d'une décennie**. Il est ainsi passé de 10,06 au troisième trimestre 2011 à 5,53 au troisième trimestre 2022. Ces données coïncident avec celles de la deuxième édition de l'indice mondial de performance des ports à conteneurs (CPPI) produit par la Banque Mondiale et S&P Global Market Intelligence publié fin 2021. Ces dernières indiquent que le port de Radès, qui concentre 80% du trafic de conteneurs du pays et constitue un maillon majeur d'intégration de la Tunisie dans les chaînes de valeur mondiale, ne jouit pas d'un bon classement à l'échelle internationale. Le port de Radès figure ainsi à la 232^{ème} place avec un score de -0,821 selon une approche « technique » de la performance portuaire (agrégation des heures d'arrivée et d'accostage) et à la 237^{ème} place avec un score de -0,164 selon une approche « statistique » de la performance portuaire (une approche prenant en compte la qualité et le caractère adéquat des infrastructures, le savoir-faire des salariés, etc.) sur un classement comprenant 370 ports.

Libye

- **La Banque centrale libyenne publie les revenus et dépenses de l'Etat entre janvier et novembre 2022**

La Banque centrale de Libye a publié un rapport sur les revenus et les dépenses jusqu'au 30 novembre. Les revenus des ventes de pétrole atteignent 67 Mds LYD, ceux des redevances pétrolières 11,9 Mds LYD, et ceux des redevances datant des années précédentes 11,4 Mds LYD. A cela s'ajoute des recettes fiscales de 875 M LYD, des recettes douanières de 191 M LYD et des télécommunications de 330 M LYD. Ainsi, **le total des recettes atteint 92,6 Mds LYD**. Concernant **les dépenses, elles s'élèvent à la fin du mois d'octobre à 85,7 Mds LYD**. Le montant des salaires publics est de 40,9 Mds LYD tandis que les dépenses de soutien s'élèvent à 17 Mds LYD et les dépenses de développement sont de 614 M LYD. Enfin, la NOC bénéficie d'un budget exceptionnel de 19,2 Mds LYD.

- **La Libye lève l'état de force majeure sur l'exploration pétrolière et gazière**

Le 5 décembre, le gouvernement libyen d'unité nationale (GNU) a annoncé la levée de la force majeure sur les opérations d'exploration pour la production de pétrole et de gaz. Dans une déclaration, le gouvernement a appelé les compagnies pétrolières internationales qui ont conclu des contrats avec la National Oil Corporation (NOC) à reprendre leurs activités d'exploration en Libye. Le gouvernement a indiqué que cette annonce intervient après un suivi et une évaluation objective de la situation sécuritaire. Dans sa déclaration, le gouvernement a confirmé que la situation sécuritaire a commencé à s'améliorer de manière significative et a conduit au début des travaux de restauration dans des sites où il était difficile de travailler. Le GNU a affirmé que des instructions ont été données à tous les ministères et organismes libyens concernés pour qu'ils prennent des mesures afin de fournir les capacités appropriées

et les conditions permettant aux entreprises de mener à bien leurs travaux.

- **Clôture du programme « EU4PSL » pour le développement du secteur privé mis en œuvre par expertise France à Tripoli le 7 décembre 2022**

L'Union européenne a présenté les résultats du programme EU4PSL soutenant le développement du secteur privé en Libye le 7 décembre à Tripoli. Au cours des trois dernières années, le projet a contribué à améliorer l'environnement des affaires et à créer de nouvelles opportunités d'emploi en Libye, en particulier pour les jeunes et les femmes. **Lors d'une cérémonie de clôture organisée à Tripoli, l'UE et son partenaire de mise en œuvre du projet EU4PSL, Expertise France, ont présenté les résultats clés** aux principales parties prenantes et aux bénéficiaires. EU4PSL est le fruit d'une collaboration avec le ministère de l'économie et du commerce, les chambres de commerce et d'autres institutions économiques pour aider à créer un environnement favorable aux entreprises en Libye. Il a permis **la création d'un nouveau portail en ligne appelé eJraat** qui simplifie les procédures de création d'entreprise et fournit un guide étape par étape des procédures administratives. De plus, en partenariat avec des organisations sociétés civiles locales, EU4PSL a organisé **trois concours nationaux de femmes entrepreneurs dans le cadre desquels 120 000 euros de subventions ont été versés à 36 gagnantes** ; plus de 90 emplois ont été créés grâce au développement des entreprises gagnantes. Par ailleurs, EU4PSL a travaillé avec la Banque centrale de Libye et plusieurs autres institutions financières pour **aider les PME libyennes à accéder au financement**. Enfin, EU4PSL, **en collaboration avec l'université Lyon 3, a développé un module accrédité sur l'entrepreneuriat qui est maintenant enseigné dans 9 universités libyennes**. La mise en place de ce module a été rendue possible par la formation de 44 professeurs à travers le pays, avec le soutien de l'Université sud-méditerranéenne (SMU) de Tunis.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye
Rédacteurs : Adil Rais, Hugo Mahut, Chloé Koskas

Pour s'abonner :

adil.rais@dgtresor.gouv.fr

Crédits photo :

©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>